

PRÉVENTION DES VOLS AUX ABORDS DES CIMETIÈRES

La période de la Toussaint va de pair avec une recrudescence des vols dans véhicules sur les parkings, les cimetières étant particulièrement fréquentés à cette période de l'année. Ce type de vol est d'autant plus facile à réaliser que les cimetières sont souvent situés à l'écart des centres-villes et que nombre d'usagers s'y rendent en véhicule. Des opérations de prévention proximité seront menées par la gendarmerie à l'échelle du département. Néanmoins, les précautions suivantes doivent être prises :

- verrouillez vos portières, remontez vos vitres complètement,
- ne laissez rien d'apparent à l'intérieur qui peut susciter la convoitise (téléphone portable, sac, portefeuille, appareil photo,),
- ne considérez pas boîte à gants et coffre comme des lieux de protection,
- composez le 17 en cas de comportement objectivement suspect.

Contre les vols liés aux véhicules, ayez les bon réflexes !

Testez vos connaissances à l'aide d'un quizz en suivant ce lien :

<http://www.interieur.gouv.fr/fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-vehicule/Contre-les-vols-de-voitures-et-d-accessoires-les-bons-reflexes/Testez-vos-connaissances>

